



Les frères de Yossef comprirent que les épreuves et les souffrances qu'ils vécurent en Egypte venaient comme une punition pour avoir vendu leur frère. Leur souffrance fut donc à l'origine de leur Téchouva.

Ils se dirent: Nous sommes coupables, nous avons vu la souffrance de notre frère, nous avons entendu la supplication qu'il nous adressa, et nous ne l'avons pas aidé, c'est pour cela que nous sommes affligés à présent...

Quand Reuven vit que ses frères regrettaient la vente de Yossef, et commençaient à faire Téchouva, il s'adressa à eux en ces termes: "Ne vous avais-je pas dit de ne pas fauter envers Yossef, et vous ne m'avez pas écouté?"

Le Rabbi nous interroge sur ce point, pourquoi Reuven fit-il souffrir d'avantage ses frères?

En effet, quand nous voyons un juif qui souffre et qui regrette ses péchés, nous devons nous efforcer de le consoler et de l'encourager, et non pas de lui ajouter de la souffrance par des choses qui lui rappellent sa mauvaise conduite.

Pourquoi donc dans ce cas Reuven vient-il rajouter à ses frères des détails qui évoquent leurs mauvaises conduites, des détails qui grandissent leurs fautes et ajoutent de la souffrance à leur souffrance?

Le Rabbi répond à cette question en expliquant que Reuven a agit de cette manière car il désirait que la Téchouva de ses frères soit véritable.

Quand il s'aperçut que ses frères faisaient Téchouva de la vente de Yossef à cause des souffrances qu'ils enduraient à présent en Egypte, Reuven comprit que cette Téchouva n'était pas véritable car elle était inspirée par leur situation difficile en Egypte.

La Téchouva véritable ne provient que de la conscience de la grandeur du péché que l'on a commis, et non pas de la souffrance et des problèmes qui en résultent.

La Téchouva sur un péché, qui provient de la souffrance (ou une autre raison), ne peut être véritable, car sans cette souffrance, la personne qui a commis ce péché n'aurait peut être pas ressenti le désir de faire Téchouva.

Reuven désira donc que ses frères regrettent la vente de leur frère Yossef, non pas à cause de leur situation difficile en Egypte mais à cause du péché qu'ils avaient commis.

Cet enseignement du Rabbi a ceci d'essentiel qu'il nous rappelle un des fondements de notre Torah de vie.

Le don de la Tsédaka, par exemple, est une Mitsvah essentielle. L'Admour Hazaken écrit dans

le livre du Tanya qu'elle est en soi le Récipient (le Kéli) de la lumière du dévoilement de la résurrection des morts.

Pour répondre à sa fonction de contenir une chose, un récipient doit être entier, ferme et solide. Une maison, par exemple, doit être construite au moyen de matériaux qui peuvent résister face au vent, à la pluie, à tous les événements extérieurs.

De la même façon la Tsédaka peut être comparée au ciment grâce auquel l'assemblage des briques les unes avec les autres devient possible. Sans ce 'ciment' le monde ne pourrait être le récipient capable de contenir la puissance du dévoilement de la résurrection des morts.

L'Admour Hazaken nous enseigne dès le début du Tanya, que lorsqu'un juif donne la Tsédaka, il agit seulement pour le bien d'un autre juif.

Sa seule intention en donnant la Tsédaka doit être le bien de ce juif et nullement ce qui peut découler de son acte.

L'Admour Hazaken nous explique donc que les goyim lorsqu'ils accomplissent un acte de charité n'agissent ainsi que parcequ'ils sont animés du désir d'être reconnus pour leur qualité d'âme, pour leur 'générosité'.

Il n'en est pas ainsi pour l'âme juive.

Parmi les 8 niveaux de la Tsédaka qui sont décrits dans le Choul'hane Aroukh, l'un des plus hauts niveaux consiste à donner à un juif sans que celui-ci ne connaisse l'identité de celui qui

lui fait un don.

Cette qualité de l'âme de donner dans le seul but de faire du bien à son frère juif, découle du dévoilement de l'essence de l'âme juive, lequel exclut la conscience de soi-même. La réalité de l'autre l'emporte sur notre propre réalité.

De la même façon le Rabbi nous enseigne ici dans notre Paracha que notre Téchouva n'est véritable que si nous considérons la gravité de notre péché et non pas la souffrance et la punition qui en résultent pour nous-même.

La peur de la punition, qui est comparable au sentiment d'un esclave qui a peur de la punition de son maître, ne doit pas conditionner notre retour vers D.ieu.

Un juif a la capacité d'agir uniquement pour accomplir la Volonté du Saint béni soit-Il, et cela sans qu'il n'en retire le moindre intérêt.

Notre Téchouva doit donc être conditionné par le fait que lorsque nous commettons un péché nous n'accomplissons pas la Volonté divine.

Il est intéressant de remarquer que le Choul'hane Aroukh parle de 8 niveaux de la Tsédaka et que cela n'est pas sans évoquer les 8 lumières de Hannoucah.

De fait nous devons nous élever d'un niveau vers un niveau supérieur, d'une lumière vers une autre lumière, afin de faire de ce monde un 'Récipient', une Demeure pour l'Eternel, pour Son Essence bénie.

Certes, il n'y a pas de meilleur exemple et de meilleur enseignement que celui du Rabbi pour agir en ce sens. Le Rabbi possède effectivement la qualité de l'huile qui est de 'flotter au-dessus de tous les autres liquides et de ne pas se mélanger aux autres liquides'.

En effet, nous pouvons comparer l'huile au projet divin et comparer les autres liquides aux préoccupations personnelles de l'homme.

Pour le Rabbi, seul doit compter le projet divin, et celui-ci ne peut 'se mélanger' à des préoccupations ou à des désirs purement personnels.

Comme l'huile qui ne se mélange pas, chez le Rabbi, la conscience de soi 'ne se mélange pas' à la Volonté de D.ieu.

Aussi, l'allumage des 8 lumières de Hannoucah évoque les 8 niveaux de la Tsédaka. Nous devons donner la Tsédaka, comme nous allumons la Ménorah, c'est à dire sans que notre geste ne soit conditionné par un but ou par une satisfaction personnelle, mais seulement parceque telle est la Volonté de D.ieu.

La Téchouva véritable consiste à agir seulement pour le bien d'un juif sans que notre acte n'exprime la conscience que nous avons de nous-même, ou le plaisir que nous pouvons en retirer. Seul compte le plaisir de ce juif, seul compte le plaisir de D.ieu.

Lorsque nous parvenons à mettre de côté nos propres désirs et que ceux-ci ne 'se mélangent pas' à la Volonté bénie de D.ieu, nos actions révèlent alors la lumière de l'huile la plus pure et elles 'flottent' véritablement au-dessus de l'exil de ce monde, suscitant ainsi le désir divin de

révéler le Machia'h, dès à présent afin que les lumières de Hannoucah s'unissent enfin à celles de la Délivrance finale et ne s'éteignent plus jamais...

Rav Yaacov Abergel